



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Madame Dominique Forget, présidente, et tenue le 06 novembre 2024 à 14 h 30 à la salle 24H Tremblant de la bibliothèque Gaston-Miron située au 83, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts.

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Forget, représentante Val-David
Monsieur Michel Bédard, représentant de Mont-Blanc
Monsieur Frédéric Broué, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts
Madame Monique Allaire, représentante Sainte-Lucie-des-Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, représentant de Val-Morin
Monsieur André Ibghy, représentant de Ivry-sur-le-Lac
Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur (distanciel)
Madame Marie-Lise Daigle, représentante de Val-des-Lacs

SONT ABSENTS :

Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier

EST AUSSI PRÉSENT:

Monsieur Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Dominique Forget, la séance ordinaire est ouverte à 14 h 33.

RÉSOLUTION 945-11-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Frédéric Broué :

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Fin du lien d'emploi de l'employé numéro 108 en date du 25 octobre 2024
4. Nomination de Monsieur Jean Léo Legault à titre de directeur général secrétaire-trésorier par intérim
5. Adoption du budget révisé
6. Adoption du calendrier de collecte 2025
7. Période de questions
8. Levée de la séance

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 946-11-2024 FIN DU LIEN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 108 AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU QUE l'employé numéro 108 a été embauché à titre de directeur général et secrétaire-trésorier le 16 mars 2024;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

ATTENDU QUE la Régie a mis fin à l'emploi de l'employé numéro 108 en date du 25 octobre 2024 pour cause de fin de contrat;

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'ACCEPTER la fin du lien d'emploi avec l'employé numéro 108 à compter du 25 octobre 2024 et d'entériner l'« *Entente de terminaison d'emploi et transaction et quittance* » intervenue entre les parties, et ;


D'AUTORISER la présidente et le vice-président à signer ladite entente pour et au nom de la Régie.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Jean Léo Legault

RÉSOLUTION 947-11-2024

NOMINATION DE MONSIEUR JEAN LÉO LEGAULT À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la résolution numéro 946-11-2024 concernant la fin du lien d'emploi de l'employé numéro 108 au poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder à la nomination de Monsieur Jean Léo Legault à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Léo Legault est d'accord à offrir son soutien à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim durant la période de recrutement pour l'embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier et durant la période de transition afin d'assurer efficacement le fonctionnement de la Régie;

Il est proposé par Monsieur André Ibghy :

DE NOMMER Monsieur Jean Léo Legault à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à compter du 21 octobre 2024, et ;

D'AUTORISER la présidente à signer pour et au nom de la Régie l'addenda au contrat de travail de Monsieur Jean Léo Legault à intervenir entre les parties;

D'AUTORISER Monsieur Jean Léo Legault à titre de signataire des chèques et autres titres.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Jean Léo Legault



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 948-11-2024 RÉVISION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RITL a adopté un budget pour l'exercice financier 2025 lors de la réunion ordinaire du 16 octobre 2024;

ATTENDU QUE depuis la dernière réunion du conseil, des modifications sont nécessaires afin de mieux répondre aux objectifs et priorités actuels de l'organisation;

Il est proposé par Monsieur Frédéric Broué :

D'ADOPTER les révisions des prévisions budgétaires 2025 telles que ci-après détaillées :

	2025
	<u>Budget</u>
Revenus	
QUOTES-PARTS ENS. MUN.	2 727 684,00
MATIERES RESIDUELLES (HYGIENE)	23 000,00
AUTRES REVENUS «Subvention ECQ	1 237 838,00
AUTRES - AUTRES REVENUS	6 000,00
TAXE RELATIVE AU CARBURANT	23 300,00
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	67 830,00
Total revenus	\$ 4 085 652,00

Dépenses de fonctionnement

CONSEIL D'ADMINISTRATION	7 332,00
ADMINISTRATION	
Salaires	315 832,00
Avantages sociaux	59 462,00
Sous-total salaire administration	375 294,00
Dépenses administratives	
Frais déplacement - Admin	1 000,00
Frais de poste et transport	150,00
Téléphonie	7 200,00
Journaux et publications	500,00
Communications	1 500,00
Services juridiques	3 000,00
Comptabilité et vérification	10 000,00
Services informatiques	5 500,00
Autres services professionnels	20 000,00
Formation et perfectionnement - Admin	3 000,00
Contrat de service - photocopieur	2 500,00
Frais de réception	3 000,00
Nettoyage et buanderie	8 500,00
Frais de banque	2 000,00
Location véhicules	24 000,00
Entretien bâtiments et terrain	1 000,00
Entretien réparation véhicules - Admin	1 000,00
Entretien réparation équipement bureau	800,00
Vêtements chaussures et fourn.	2 000,00
Articles ménagers	400,00



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Fourniture de bureau	3 000,00
Matériel inspecteur	4 000,00
Ameublement et équipement de bureau	3 000,00
Autre	1 000,00
TOTAL ADMINISTRATION	\$ 490 676,00

COLLECTE ET TRANSPORT

Salaires

Salaire régulier - coll. - transp.	800 125,00
Heures supplémentaires - CT	162 860,00
Prime chef d'équipe – form. Nouveau chauffeur	1 500,00
Avantages sociaux	201 001,00
TOTAL SALAIRES EXPLOITATION	\$ 1 163 986,00

Dépenses collecte et transport

Frais de déplacement	200,00
Frais de poste et transport	3 800,00
Dépenses de communication	8 000,00
Téléphonie	960,00
Services informatiques	15 000,00
Autres services	2 000,00
Assurance de biens	1 500,00
Assurance responsabilité civile	27 000,00
Assurances - véhicules moteur (CT)	15 000,00
Formations	4 500,00
Immatriculations	31 000,00
Entretien bâtiments et terrain	1 500,00
Entretien réparation véhicules	873 000,00
Essence et diésel	700 000,00
Autres (deff/urée/huile)	21 000,00
Vêtements chaussures et fournitures	7 500,00
Location garage	121 000,00
Électricité et chauffage	13 500,00
Chauffage (prises extérieures)	6 000,00
Machinerie outillage équipement	4 000,00
Réclamation dommages et intérêts	2 500,00
Autre	3 000,00
Remorquage et service routier	10 000,00
INTÉRÊTS - R004-2016 2 CAMIONS LATÉRAL	5 763,00
INTÉRÊTS - R005-2017 3 CAMIONS LATÉRAL	19 805,00
INTÉRÊTS - R005-2017 - 2E FINANCEMENT	2 955,00
INTÉRÊTS - R007-2018 3 CAMIONS LATÉRAL	29 331,00
INTÉRÊTS - R009-2018 CAMION FRONTAL	7 468,00
INTÉRÊTS – R012-2021 (2e)	15 828,00
INTÉRÊTS - R011-2020 CAMION FRONTAL	7 758,00
INTÉRÊTS 012-2021	36 022,00
REMBOURSEMENT DETTE L.T	432 600,00

Total des dépenses

\$4 085 652,00

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 949-11-2024 ADOPTION DU CALENDRIER DE COLLECTE POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE la RITL doit établir le calendrier de collecte pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la RITL a présenté le calendrier de collecte pour l'année 2025 lors de la séance extraordinaire du 06 novembre 2024;

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'ADOPTER le nouveau calendrier de collectes pour l'année 2025, tel que présenté.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 950-11-2024 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Frédéric Broué de lever la présente séance à 15 h 16.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Dominique Forget
Présidente

Jean Léo Legault
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim